

LE XIV^e CONGRES INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES A DUBLIN

L'Institut international des Sciences administratives, dont le siège est à Bruxelles, a tenu en septembre dernier son XIV^e Congrès international dans les locaux de la "Royal Dublin Society" en Irlande. Près de cinq cents délégués provenant de 66 Etats étaient présents ainsi que 13 Organisations internationales. Dix-huit participants représentaient la Turquie et, parmi ceux-ci, le Professeur Cemal Mihçioğlu, de l'Université d'Ankara, présidait la réunion spéciale des représentants des Ecoles et Instituts d'administration publique consacrée à la préparation d'un Manuel sur un programme de cours d'Administration du Développement. En outre, le Professeur Tahsin Bekir Balta, Directeur de l'Institut des Sciences administratives de l'Université d'Ankara, siégeait au Comité Exécutif de l'Institut international de Bruxelles en qualité de membre suppléant. Rappelons qu'il est également le Président de la Section nationale turque dont le Comité exécutif comprend M.M. Sıddık Sami Onar, Fahir H. Armaoğlu, Lütfi Duran, Cemal Mihçioğlu, Sait Köksal et Nıazi Akı.

1) Les trois thèmes examinés par le Congrès furent les suivants:

Sujet 1 — Les problèmes administratifs de la coordination en matière de développement économique et social. Rapporteur général; M. André Delion, (France)

Diverses formules de coordination ont été expérimentées dans tous les pays, mais le renforcement des services administratifs du Chef de l'Exécutif est un phénomène universel. En ce qui concerne les Comités interministériels de coordination, l'importance du secrétariat a été soulignée et, si ce secrétariat est rattaché à un ministre déterminé, celui-ci peut alors exercer une action prépondérante. L'examen des aspects institutionnels, techniques et prati-

ques de la coordination administrative a fait ressortir les problèmes de leur répercussion sur la formation des cadres de la Fonction Publique dans les pays en voie de développement. Les échanges de vue ont mis en relief le rôle des procédures de la planification dans la coordination et, en particulier, l'effet coordinateur du contenu du plan sur les administrations ainsi que le rôle des techniques de programmation financière. En conclusion, le Rapporteur général a dégagé un certain nombre d'idées directrices telles que l'intérêt porté aux techniques modernes de coordination, la nécessité de faire remonter la coordination vers le moment de la décision initiale, les interventions tardives étant moins efficaces, le fait enfin que la coordination est mieux exécutée lorsqu'elle est une intervention normale de l'administration plutôt que le résultat d'interventions extérieures. La coordination "influx vivant parcourant l'Administration de haut en bas" devient alors une stratégie du changement. Mais la coordination doit rester équilibrée et ne pas donner naissance à une technocratie aveugle.

Sujet 2 — L'adaptation de l'administration du personnel de la fonction publique à l'évolution sociale. Rapporteur général : M.A. Attir (Israël)

Le Congrès a étudié d'abord les *procédures de recrutement et d'avancement de la fonction publique* en relation avec le mouvement général de démocratisation de la société. Les participants ont mis l'accent sur l'importance d'un enseignement de base valable, d'un système de recrutement objectif et sélectif, d'une mobilité plus grande qui permettrait de recruter de nouveaux types de candidats et éviterait la concurrence des secteurs privés et para-étatiques. La formation en service des agents de la fonction publique doit se poursuivre tout le long de la carrière. Il y a une tendance générale, non pas à l'égalisation mais au rapprochement des conditions d'emploi dans les secteurs publics et privés. La participation du personnel aux procédures administratives doit être encouragée par tous moyens et notamment on peut amener les syndicats à participer à la gestion de certains types de services. La mécanisation a provoqué une *augmentation de la productivité* et des changements heureux des méthodes de travail. Une attitude interdisciplinaire né-

cessité par la planification a eu pour conséquence de décloisonner l'administration.

Sujet 3 — La protection des citoyens dans les procédures administratives, à l'exclusion des recours juridictionnels. Rapporteur Général: M. B. Wennergren (Suède)

La gamme des solutions est très ample et l'administration s'inspire de plus en plus des méthodes de négociation du secteur privé. Il y a beaucoup de défenseurs d'une *codification* dans les pays qui ne possèdent pas de loi générale de procédure administrative. L'osmose des textes législatifs et de la jurisprudence se produit aussi dans le cas des principes généraux du droit qui ne sont que l'application des règles que le juge administratif a dégagées et qu'il impose à l'administration active. Les adversaires de la codification ont soutenu que la jurisprudence est plus flexible que les codes. Le groupe du travail s'est préoccupé de l'utilité de ses travaux pour les pays en voie de développement: le rapport général fournit des modèles et peut être considéré comme un guide des procédures administratives susceptibles d'être utilisées ou adaptées aux besoins de chaque Etat.

2 — Réunion spéciale des Représentants des Instituts d'administration publique.

Sous la présidence du Doyen Donald C. Stone, des Etats-Unis, le directeur général de l'I.I.S.M., M.P.A. Schillings a présenté un bilan des activités réalisées par l'Institut dans le cadre de son programme en faveur des Instituts d'administration publique. M. Amara Raksasataya, de Thaïlande, a présenté un rapport sur "La conception et l'approche 9 adopter pour la réalisation d'un programme d'enseignement", où il distingue six étapes nécessaires: 1 — Détermination des objectifs du programme; 2 — Analyse des fonctions et responsabilités des agents formés; 3 — Détermination des connaissances à acquérir et hiérarchie de ces matières; 4 — Détermination du contenu de chaque cours avec bibliographie; 5 — Méthodes d'enseignement; 6 — Evaluation finale.

La "Civil Service Commission" des Etats-Unis a demandé aux Universités d'organiser la formation professionnelle d'agents publics de niveau moyen en une année d'études, suivie de recyclages au bout de deux ou trois ans. Au Royaume-Uni, le Ministère du Développement d'Outre mer a utilisé les services d'un organisme extérieur pour l'évaluation de toutes espèces de cours en recourant aux méthodes des sciences sociales.

3 — Projet de Manuel d'administration du Développement. Rapporteur: M. Hahm-Been Lee (Corée).

Ce manuel comporte:

- a) les principes d'un programme de cours,
- b) un modèle de programme-type,
- c) un ex. de programme des cours inspiré du programme type.

4 — Mesures d'aide financière — Rapporteur: M. Vankatesware Subraniam (Inde).

Il s'agit de voir quelles sont les formes d'aide les plus avantageuses soit qu'il s'agisse de Centres rattachés à une Université ou de Centres dépendant de l'Administration. La Commission a été quasi-unanime à constater la nécessité du soutien matériel et moral du gouvernement intéressé, tout en conservant une certaine liberté d'action pour le choix du corps enseignant auquel se joindraient des conférenciers extérieurs, choisis parmi les hauts fonctionnaires notamment.

5 — La formation des Enseignants. Rapporteur: M. F. el Rashidi. (R.A.U.).

Un document de base a été élaboré par M. Abu Zafar du Pakistan. Les participants ont recommandé que les "formateurs" soient choisis de façon à établir un équilibre entre les connaissances théoriques et l'expérience pratique. Les programmes de formation destinés aux formateurs doivent comprendre les techniques pédagogiques et une expérience pratique élargie. Il faut également leur donner des possibilités de carrière complète.

6 — Rôle des Instituts dans la conduite des Services consultatifs
Rapporteur M.A.F. Mustafa (R.A.U.).

Les services consultatifs fournis par les Instituts aux administrations et aux gouvernements sont une façon de se procurer des ressources accrues et des contacts utiles avec les autorités administratives. Il est souhaitable en pareil cas que les Instituts disposent de conseillers qualifiés choisis soit dans le corps enseignant, soit à l'extérieur.

7 — Réunion du Comité scientifique de l'Institut international,
sous la présidence du Professeur Marcel Waline (France).

Une discussion sur la nature juridique des plans économiques et des plans d'urbanisme a été engagée sur le rapport de M. Belinfante (Pays-Bas). Parmi les thèmes d'Etudes à retenir, les quatre sujets suivants ont été proposés:

1 — L'organisation gouvernementale et administrative de la Recherche scientifique.

2 — Les effets du progrès technique sur les procédures et les structures de l'Administration.

3 — La participation des citoyens et de leurs groupements à l'Administration.

4 — Les sanctions administratives et l'exécution forcée des décisions administratives.

M. Erbert Emmerich, Président sortant de l'Institut, a été remplacé par le Professeur Nikola Stjepanovic (Yougoslavie), élu Président de l'Institut pour une durée de trois ans. La séance de clôture du Congrès de Dublin a été honorée de la présence du Premier Ministre de la République d'Irlande, M. John Lynch. Dans son allocution, M. John Lynch a souligné l'évolution des tâches de l'Administration qui exige une plus grande participation des citoyens au gouvernement et à la gestion des affaires. L'un des problèmes

essentiels de notre temps est d'arriver à établir cette participation et à améliorer les moyens de communication entre gouvernants et gouvernés. Il reste à découvrir la possibilité de réaliser effectivement une meilleure Administration, sans s'éloigner du peuple "en renforçant au contraire sa participation directe et réelle."

Jacques E. GODCHOT